

DEC120695DR15

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5095, intitulée Institut de biochimie et génétique cellulaires, dont le directeur est Bertrand Daignan-Fornier ;

Vu la décision n°DEC11A012DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 3033, intitulée Unité de soutien à la recherche IECB, dont le directeur est Jean-Jacques Toulme ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Stéphanie Montagner, Directrice Administrative de l'UMS 3033, à l'effet de signer au nom du directeur de l'Unité UMR 5095, tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹ pour les deux équipes suivantes :

1 - Dynamics of cell growth and division – responsable : Derek McCusker

2 – Dynamique et régulation de la mitose – responsable : Anne Royou

Article 2

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 10 février 2012

Le directeur d'unité